



SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES  
ET DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

*La Ministre*

Paris, le 15 AVR. 2020

Madame la Présidente,

Par votre courrier du 11 avril que vous avez adressé au Président de la République, au Premier ministre et à moi-même, vous formulez des propositions d'actions afin de venir en aide aux personnes en situation de prostitution. Vous rappelez à juste titre qu'elles sont durement impactées par les conséquences du confinement, auxquelles s'ajoutent les violences intrinsèques du système prostitutionnel. Je vous remercie de votre engagement sur ce sujet et des propositions que vous formulez.

Dans le contexte de la pandémie, le Gouvernement prend des mesures pour endiguer les situations de précarité. Je vous les adresse pour que vous puissiez les diffuser auprès des personnes que vous accompagnez, pour le bon recours de toutes et tous à ces droits :

- Maintien des prestations sociales et du RSA, ainsi que des indemnisations des demandeurs d'emploi, sans demande de renouvellement,
- Renouvellement pour 6 mois de l'AFIS, même sans demande,
- Prolongation de 3 mois des autorisations de séjour délivrées par la préfecture,
- Versement d'une aide exceptionnelle de la CAF, sur demande et au cas par cas, aux personnes en détresse financière,
- Prolongation de la trêve hivernale jusqu'au 31 mai, et donc interdiction des expulsions locatives pendant cette période,
- Ouverture massive de places d'hébergement d'urgence pour répondre aux situations de précarité. 174.000 places d'hébergement d'urgence sont ouvertes au 10 avril, contre 150.000 avant le début de la crise.

Toutefois, la situation exceptionnelle que nous traversons impacte plus durement certains publics du fait de leurs spécificités. C'est le cas des personnes en situation de prostitution, comme nous l'avons souligné dès les premières semaines. Pour les soutenir au mieux, nous souhaitons accélérer les dispositifs d'accompagnement et de sortie de la prostitution.

C'est pourquoi je vous annonce que je demande, dès aujourd'hui, à l'ensemble des directrices et déléguées aux droits des femmes dans chaque Préfecture de réunir en urgence et de façon dématérialisée les commissions départementales de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains. Il s'agira pour ces commissions départementales de :


- Accélérer et mutualiser un état des lieux des situations ;
- Elaborer un protocole départemental de mise à l'abri des victimes pendant le confinement afin qu'aucune personne ne soit en danger ou sans solution d'hébergement ;
- Recenser l'ensemble des ressources disponibles dans le département en termes d'aide matérielle pour les personnes en situation de prostitution : nourriture, produits hygiène, produits de première nécessité pour les enfants... afin de les porter directement à leur connaissance et de leur permettre d'en bénéficier ;
- Examiner des parcours de sortie de la prostitution d'urgence pour permettre un accès pendant le confinement à un hébergement, une APS et à l'AFIS, et prévoir un passage accéléré de ces dossiers à l'issue du confinement pour garantir une insertion durable des personnes ;
- Elaborer un plan de communication en direction des personnes en situation de prostitution pour les mettre en lien avec les associations agréées ou les associations de lutte contre les violences, dont la plupart tiennent déjà des permanences et lignes téléphoniques d'urgence.

L'ensemble de ces mesures permettra de soutenir plus concrètement les personnes en situation de prostitution pendant la difficile période de confinement et de crise liée à la pandémie de Covid-19 que nous traversons.

Madame la Présidente, soyez assurée que le Gouvernement est bel et bien engagé dans la lutte contre le système prostitueur et la traite des êtres humains, et comme cela a été indiqué à l'occasion d'échanges récents, soyez assurés de notre détermination à poursuivre notre partenariat dans ce combat essentiel aux droits des femmes.

J'espère que ce courrier vous trouvera en bonne santé, ainsi que l'ensemble de vos équipes.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

  
Marlène SCHIAPPA